

## Administration

Sacré-Cœur, le 30 septembre 2024

### **Congés fériés**

*Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés à l'occasion de la fête de l'Action de Grâce.*

**Lundi 14 octobre 2024**

### **RÉSERVATION DE SALLE**

Si vous organisez une réunion avec des collègues, mariage, réception, événement d'entreprise, planifiez un rassemblement communautaire, nos salles de réunion sont là pour vous.

Toutes nos salles sont équipées de connexions WiFi. L'équipement varie selon les lieux.

Pour effectuer une réservation, vous devez communiquer avec la responsable de l'installation par courriel ou téléphone (coordonnées ci-dessous).

Madame Christine Dion  
Secrétaire administrative  
418 236-4621 poste 31 ou [info@sacre-coeur.ca](mailto:info@sacre-coeur.ca)



### **RAPPEL - VERSEMENT DE TAXES**

La Municipalité désire rappeler aux contribuables que la date limite pour effectuer le dernier versement du compte de taxes municipales était le 1<sup>er</sup> octobre 2024. Vérifiez avec votre municipalité s'il vous reste un paiement à effectuer ou des intérêts en souffrance.

Vous pouvez effectuer vos paiements directement au bureau municipal en argent ou par Interac, par la poste, au guichet des Caisses Desjardins ou par Internet en indiquant votre numéro de matricule et le S.I.P.C. 1124 de la Municipalité.

**Prochaine séance du conseil,  
le 15 octobre 2024, 19 h**

## OFFRE D'EMPLOI

### AGENT (E) DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, CULTURE, TOURISME ET LOISIRS

---

<b>Type de poste :</b>	<b>Permanent, temps plein 34 heures/semaine non syndiqué</b>		
<b>Début du poste :</b>	<b>Immédiat</b>		
<b>Début du concours :</b>	<b>18 septembre 2024</b>	<b>Fin de concours :</b>	<b>18 octobre 2024</b>

---

En conformité avec la philosophie, les orientations et les politiques et les objectifs déterminés par le conseil municipal, et sous l'autorité de la direction générale, cette personne a la responsabilité de planifier, de coordonner et de contrôler l'ensemble des activités relié à la culture, le tourisme, les loisirs et d'agent (e) de développement communautaire. Cette personne assure la planification, l'organisation matérielle, ainsi que le contrôle des programmes sous sa supervision.

De façon plus spécifique mais non limitative, ses principales tâches sont les suivantes :

- Planifie, dirige et contrôle l'ensemble des activités du Service de la culture, du tourisme, du loisir et du développement communautaire;
- Utilise ses qualités de gestionnaire afin de participer à l'élaboration du budget, la gestion des appels d'offres, des recommandations d'investissement et suivi budgétaire;
- Coordonne différentes activités de **LA MUNICIPALITÉ**, **lorsque requises** par la direction générale;
- Supporte les organismes culturels, touristiques et de loisirs dans l'organisation d'évènement après autorisation et agit à titre d'agente de liaison entre ces divers organismes;
- Élabore, assume la coordination et mets en œuvre des politiques, des programmes et des plans directeurs visant à soutenir et encadrer les activités municipales et organismes dans le cadre des orientations et objectifs établis par le conseil municipal. Ces politiques concernent notamment de manière non limitative. :
  - Le soutien technique des organismes du milieu pour la réalisation de programmes et évènements récréatifs, sportifs, culturels, touristiques et communautaires;
  - Le support à l'action bénévole;
  - Le partenariat avec des entreprises du milieu offrant des services sportifs, culturels ou récréatifs et touristiques;
  - La planification et la réalisation d'évènement de promotion communautaire;
- Assure la recherche de subventions auprès des différentes instances ou organismes, pour la réalisation des programmes, projets et évènements de **LA MUNICIPALITÉ**;

---

#### QUALIFICATIONS :

- Diplôme d'études en gestion de projet, culture et tourisme ou l'équivalent d'expérience pertinente à la tâche.

---

#### **PROFIL RECHERCHÉ**

- Minimum de 2 années d'expérience et démontre un sens de l'initiative et des capacités à travailler en équipe ainsi que la capacité à travailler avec le public;
- Bonne connaissance du domaine de la culture, du tourisme et du développement communautaire;
- Toute autre expérience sera considérée

---

#### SALAIRE ET AVANTAGES :

La Municipalité de Sacré-Cœur offre une rémunération concurrentielle jumelée à une gamme complète d'avantages sociaux. La rémunération variant de 31,11 \$ à 36,76 \$ sera établie en fonction de la formation et de l'expérience du candidat retenu.

#### ***Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à :***

*Monsieur Jeannot Lepage, directeur général*

*Municipalité de Sacré-Cœur*

*88, rue Principale Nord*

*Sacré-Cœur (Québec) G0T 1Y0*

*Téléphone : (418) 236-4621 # 35*

*Courriel : [dg@sacre-coeur.ca](mailto:dg@sacre-coeur.ca)*

*Nous remercions à l'avance tous les candidats qui démontreront de l'intérêt, mais nous communiquerons seulement avec les candidats retenus.*



Immigration,  
Francisation  
et Intégration  
Québec

Samedi 5 octobre 2024

Souper interculturel inspiré par : L'Amérique latine

Souper 17h

suivi d'une soirée festive

20\$

Réservez votre place dès maintenant



Lieu: Salle au cœur du Fjord,  
88, rue Principale N, Sacré-Cœur

Réservation: 581-324-1110  
cynthia.gravel@cjehcn.qc.ca

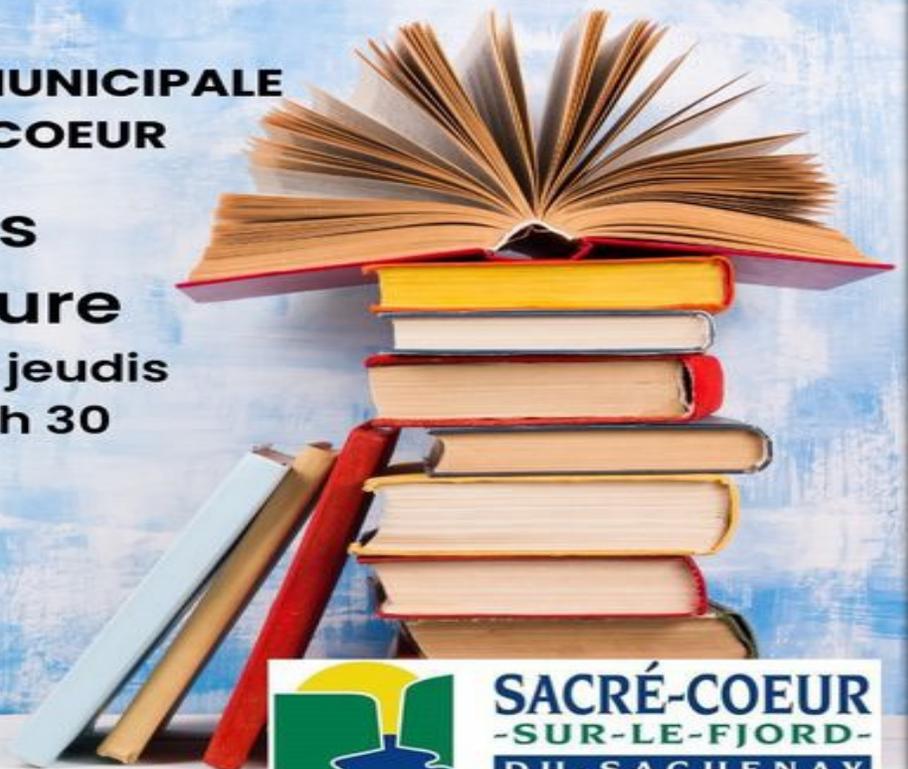
Billets également en vente à la municipalité de Sacré-Coeur



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
DE SACRÉ-COEUR

Heures  
d'ouverture

Les mardis et jeudis  
de 17 h à 19 h 30



SACRÉ-COEUR  
-SUR-LE-FJORD-  
DU-SAGUENAY

# Embellissement

Le concours « *Mon village j'y vis, je l'embellis!* » a de nouveau illuminé notre municipalité cet été avec des aménagements floraux éblouissants.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de dévoiler les gagnants de cette édition.

Ces derniers ont su captiver l'attention du public et du comité d'embellissement par leur créativité et leur engagement pour embellir notre milieu de vie.

*Merci à tous pour votre participation!*

**Catégorie**  
*Nouvel aménagement*

**1ère position**



Madame Louise Gravel  
(Absente)

**2ième position**



Madame Patricia Brisson-Gagnon et Monsieur David Bérubé(Absents)

**Catégorie**  
*Nouvel aménagement*

**1ère position**



Madame Louise Gravel  
(Absente)

**2ième position**



Madame Patricia Brisson-Gagnon et Monsieur David Bérubé(Absents)

**Catégorie**  
*Édifice public et Commerce*

**1ère position**



Microbrasserie  
la Chasse-Gardée(Absent)

**2ième position**



Bar Laitier-Le Cornet

**Catégorie**  
*Aménagement*

**1ère position**



Madame Claire Dufour et  
Monsieur Alain Denis  
Chamberland

**2ième position**



Madame Linda Gauvin et  
Monsieur Nicolas Hovington

**Catégorie**  
*Propreté*

**1ère position**



Madame Francine Morin

**2ième position**



Madame Olivette Lévesque  
Monsieur Jeannot Dufour

**Catégorie**  
*Prix coup de cœur*

**1ère position**



Madame Francine Dufour

**2ième position**



Madame Linda Gauthier et  
Monsieur Jules Desgagné

**Catégorie**  
*Aménagement rose*

**1ère position**



Madame Gina Dufour

**Catégorie**  
*Maison à la ferme*

**1ère position**



Ranch le Marshall  
Madame Nathalie Gravel et  
Monsieur Harrys Deschênes

**2ième position**



Ferme Anse-Creuse  
Madame Madelaine Gravel et  
Monsieur Vincent Fortin

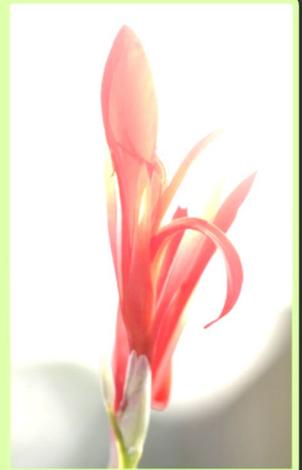
**Le Comité d'embellissement recrute encore cette année**

*Vous êtes dynamique, autonome et créatif?  
Vous êtes passionné de la nature, des fleurs et des arbres?  
Vous aimez travailler en équipe et relever de nouveaux défis?  
Nous avons besoin de vous!*

**Pour déposer votre candidature :**

Madame Christine Dion, secrétaire administrative  
Municipalité de Sacré-Cœur  
Téléphone : (418) 236-4621, Poste 31  
Courriel : [info@sacre-coeur.ca](mailto:info@sacre-coeur.ca)

**NOUS AURONS  
BIENTÔT DES  
BULBES DE CANNA  
À DONNER,  
SURVEILLEZ LA  
PAGE FACEBOOK  
DE LA  
MUNICIPALITÉ.**



# SERVICE INCENDIE



## Ramonage de cheminée

-Il est important de faire ramoner votre cheminée **au moins une fois par année** ou à toutes les cinq cordes de bois brûler si vous utilisez beaucoup votre appareil.

-Il est préférable de la faire ramoner au printemps, car les dépôts de crésote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de crésote.

-Ne pas ramoner votre cheminée peut occasionner de graves conséquences, un feu de cheminée ou une intoxication au monoxyde de carbone causé par un bouchon de crésote.

**Équipez-vous d'un avertisseur de monoxyde de carbone** si vous possédez un poêle à combustion (poêle à bois, granule, propane ou au mazout).



Le monoxyde de carbone est **MORTEL!**

-À l'automne, ramoner votre cheminée si vous ne l'avez pas fait au printemps sinon, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

-**Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre** conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la crésote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

-À l'automne, ramoner votre cheminée si vous ne l'avez pas fait au printemps sinon, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

## Urbanisme



### **RAPPEL SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION**

Nous désirons rappeler à tous les propriétaires et entrepreneurs **qu'il est requis de détenir un permis pour effectuer des travaux de réparations (changer fenêtre, armoires, revêtement de sol, etc.), de construction et d'agrandissement de résidence ou de bâtiment complémentaire.**

Veillez noter que des informations supplémentaires et/ou des croquis pourront être demandés selon les types de travaux effectués.

**Vous êtes invités à faire une demande de permis sur le site de la municipalité ou sur Voilà ou par courriel à l'adresse suivante [urbanisme@sacre-coeur.ca](mailto:urbanisme@sacre-coeur.ca) ou en personne.**

Suite à l'analyse de la demande, une autorisation vous sera envoyée par courriel.

*Un permis est également nécessaire pour l'installation d'une piscine hors terre ou creusée, d'un spa, d'une clôture et pour la construction d'un patio ou d'une galerie. Il ne faut surtout pas oublier que lorsqu'il y a démolition de bâtiment ou de démantèlement d'une piscine, un permis est requis puisque celui-ci nous permet d'ajuster votre évaluation foncière.*

## ABRI D'HIVER POUR AUTOMOBILE

Les propriétaires qui possèdent un abri d'hiver pour les automobiles sont invités à prendre note que ce type de bâtiment est autorisé à partir du **1<sup>er</sup> octobre d'une année au 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante.**



La saison automnale est de retour!  
Voici 8 actions pour préparer son terrain avant l'hiver.

- ✓ Rabattage des vivaces
- ✓ Dernier désherbage des plates-bandes
- ✓ Pose de protections hivernales sur les végétaux nécessaires
- ✓ Coupe du gazon plus court qu'à l'habitude
- ✓ Ramassage de feuilles
- ✓ Nettoyage des gouttières
- ✓ Plantation de bulbes
- ✓ Mieux planifier son aménagement

## Travaux publics

### COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS



Il y aura collecte des résidus verts (feuilles, herbe, résidus de jardin, branches) selon l'horaire suivant :

- **Mercredi 23 octobre 2024**
- **Judi 24 octobre 2024**

Les feuilles, l'herbe et les résidus de jardin doivent être placés dans des **sacs de plastique transparent**. Les branches doivent être coupées (longueur maximale 2 pieds) et attachées en paquet pour éviter leur éparpillement.

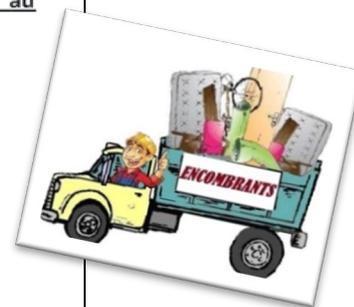
**\*\*Il est à noter que les résidus verts ne doivent pas contenir de débris tels carton, plastique, verre, sable, béton, etc. Tous les sacs trop lourds, déchirés ou contenant des débris non conformes, ne seront pas ramassés.**

Cette collecte permettra de récupérer collectivement des tonnes de matières organiques puisque les résidus verts qui seront ramassés seront compostés plutôt que d'être enfouis. La Municipalité de Sacré-Cœur vous invite à récupérer dès que possible vos résidus verts en vue de cette collecte et vous remercie de votre participation.

### Collectes des encombrants LUNDI 21 OCTOBRE 2024

Les encombrants doivent être déposés **au plus tard à 6 h le matin et au plus tôt 48 heures avant la collecte. Ils doivent être en bordure de rue et triés. Les grandeurs des matières doivent être au maximum de six pieds. Les chargements dans une remorque ne seront pas collectés.**

- Débris de construction, rénovation et démolition, triés par matière, en petite quantité;
- Équipement de chauffage (chauffe-eau, tuyau de cheminée, chauffe-piscine);
- Électroménagers (cuisinière, réfrigérateur, laveuse, climatiseur, etc.);
- Meubles d'intérieur et d'extérieur (divan, table, matelas et sommier, BBQ, etc.);
- Mobilier de salle de bain (bain, douche, lavabo, toilette);
- Portes et fenêtres;
- Tapis, couvre-planchers, bâches, toiles de piscine et abri d'auto (roulés).

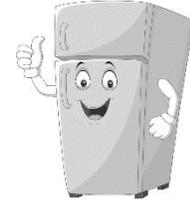




## Frigidaire communautaire

Le frigo est maintenant fonctionnel. Il est situé derrière le bâtiment de L'Alliance des femmes. Vous pouvez vous y rendre pour y déposer des aliments ou pour venir vous servir! Il est accessible 24h\24 et 7 jrs\7 et est pour toute la population de Sacré-Cœur.

Pour plus d'information, vous pouvez nous rejoindre au 418-236-9132.



## Sentier pédestre

Nous avons dernièrement procédé à la construction de deux abris avec table et de deux toilettes sèches pour les usagers du sentier pédestre situé derrière la municipalité.

Nous demandons la collaboration de tous pour garder ce sentier propre et contribuer à garder nos abris et toilettes en bon état.

*Merci de votre collaboration et bonne randonnée!*



## VANDALISME ET MÉFAITS PUBLICS

La coopération de tous est importante dans la mesure où le vandalisme n'est pas un acte gratuit, **puisque tout ce qui est endommagé doit être réparé impliquant de bonnes sommes d'argent.** Vous faites partie de la solution! N'hésitez pas à communiquer avec nous ou directement avec la Sûreté du Québec si vous avez des informations à communiquer à ce sujet ou si vous êtes témoins de certains faits.

*Merci de votre collaboration!*

